



LH2

Evaluation de la réglementation de la PLV tabac en France



Stéphane MARDER
Directeur Général
Tél : 01 55 33 20 50
stephane.marder@lh2.fr
www.lh2.fr

Petit déjeuner presse du 26 octobre 2010



Note technique

- **Sondage réalisée pour :** **Comité National Contre le Tabagisme**
- **Dates de réalisation :** **Du 11 au 24 février 2010**
- **Echantillon :** **400 débits de tabac constituant un échantillon représentatif des débits de tabac de France**
- **Mode de recueil :** **Visites mystères**

Echantillon constitué selon la méthode des quotas appliquée aux variables suivantes : type d'établissement, catégorie de commune et région.

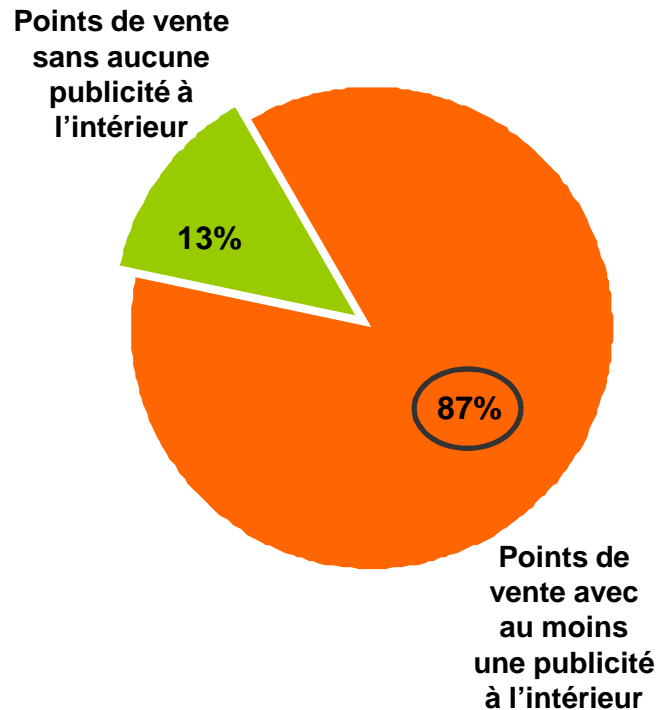
Nous rappelons que toute diffusion des résultats de cette enquête doit être accompagnée d'éléments techniques tels que : la méthode d'enquête, les dates de réalisation, le nom de l'institut, la taille d'échantillon.



Une présence généralisée et massive de publicités en faveur de produits de tabac à l'intérieur des débits

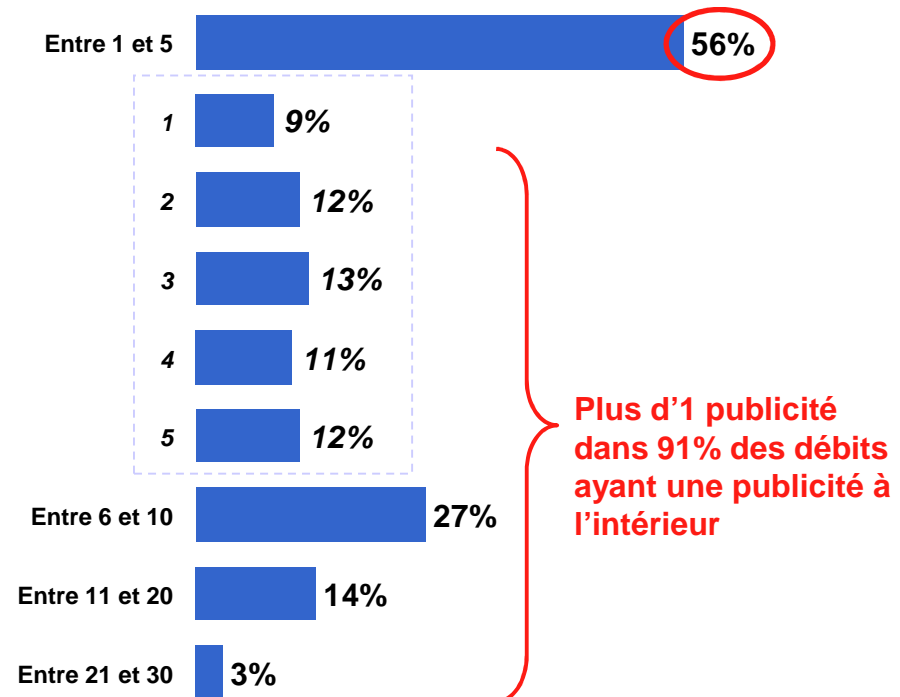
Sur la base totale des débits de tabac (400 débits)

Q4- Avez-vous vu une ou plusieurs publicité(s) de toute sorte en faveur de produits du tabac à l'intérieur du débit de tabac ? (Nous parlons ici des publicités conformes et non conformes)



Sur la base des débits de tabac qui ont à l'intérieur au moins une publicité en faveur de produits du tabac (346 débits)

Q5- Notez le nombre exact de toutes les publicités (sous toutes les formes) en faveur de produits du tabac qui se trouvent à l'intérieur du débit :



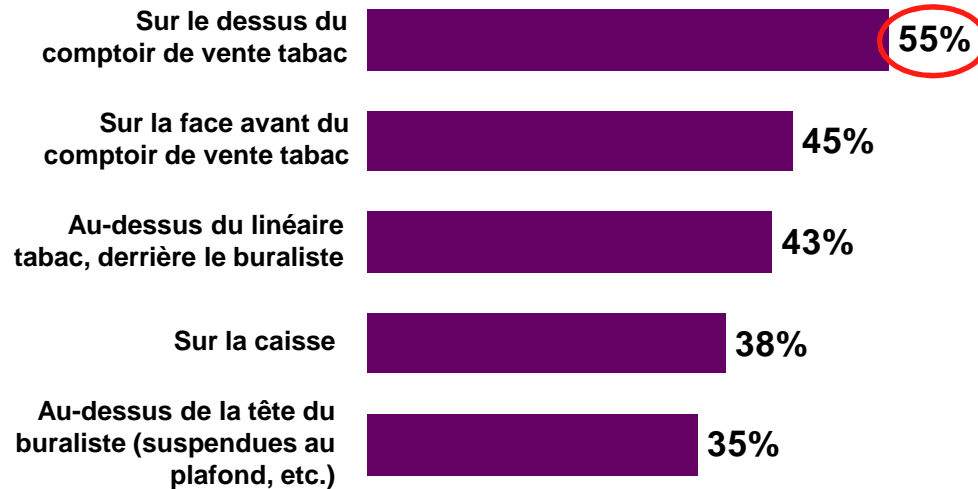
Nombre moyen de publicités par débit = 6,5



Des publicités situées à des emplacements stratégiques et trois marques particulièrement promues

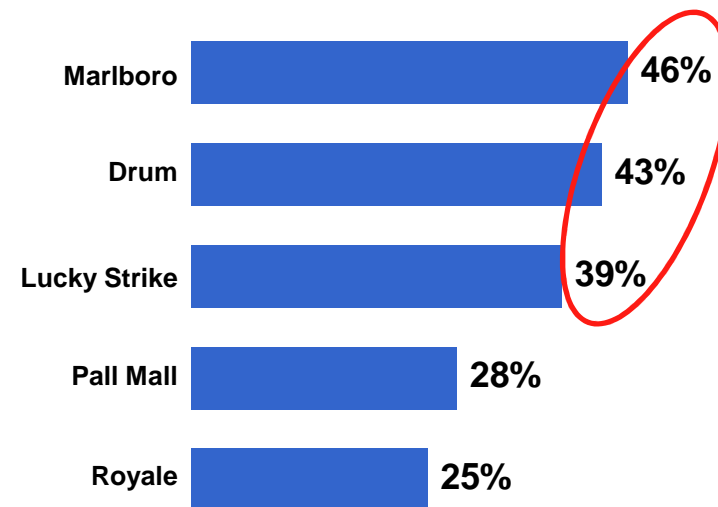
Sur la base des débits de tabac qui ont à l'intérieur au moins une publicité en faveur de produits du tabac (346 débits)

Q6- Où sont / est disposée(s) cette / ces publicité(s) en faveur de produits du tabac à l'intérieur du débit de tabac ?



Sur la base des débits de tabac qui ont à l'intérieur au moins une publicité en faveur de produits du tabac (346 débits)

Indiquez toutes les marques des produits de tabac que vous avez vues :

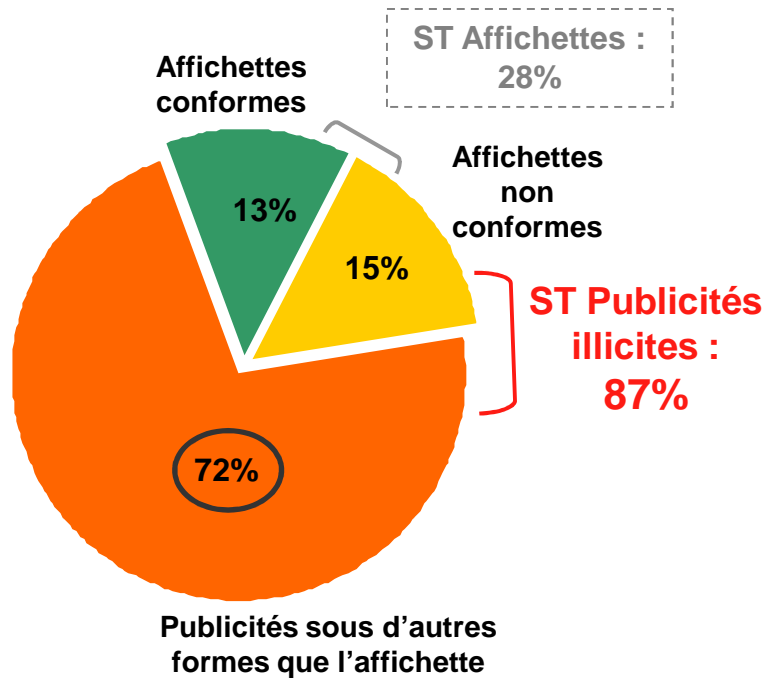


Total supérieur à 100, plusieurs réponses étant possibles



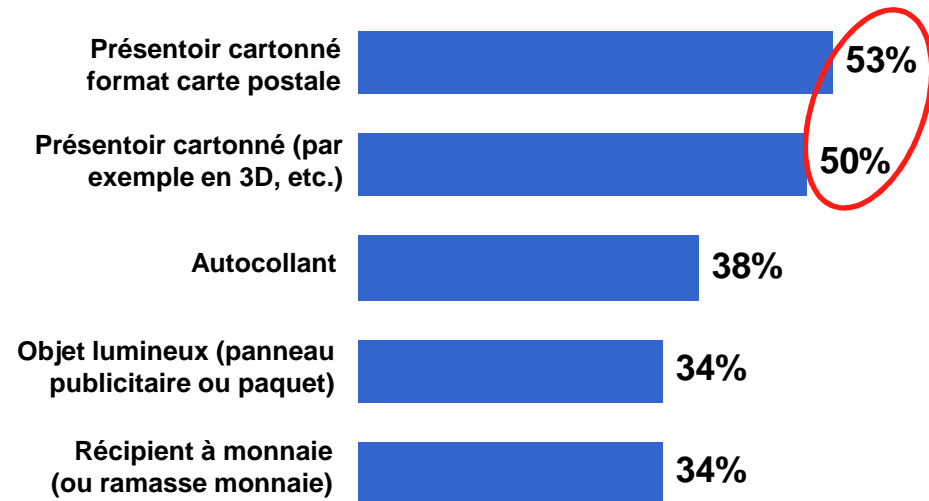
Un non-respect majeur de la réglementation chez les fabricants de tabac, surtout lié à la création d'autres formes de publicités que l'affichette

Sur la base de l'ensemble des publicités recensées à l'intérieur des débits de tabac (2269 publicités)



Sur la base des débits de tabac qui ont d'autres formes de publicité que celle de l'affichette (304 débits)

Q17- Quelle(s) était/étaient la/les forme(s) de cette/ces publicité(s) ?

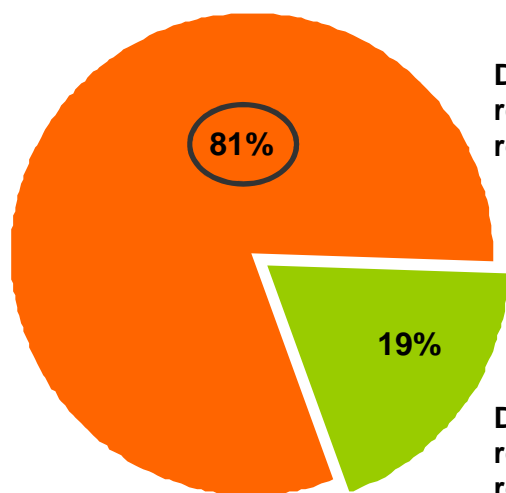


Total supérieur à 100, plusieurs réponses étant possibles

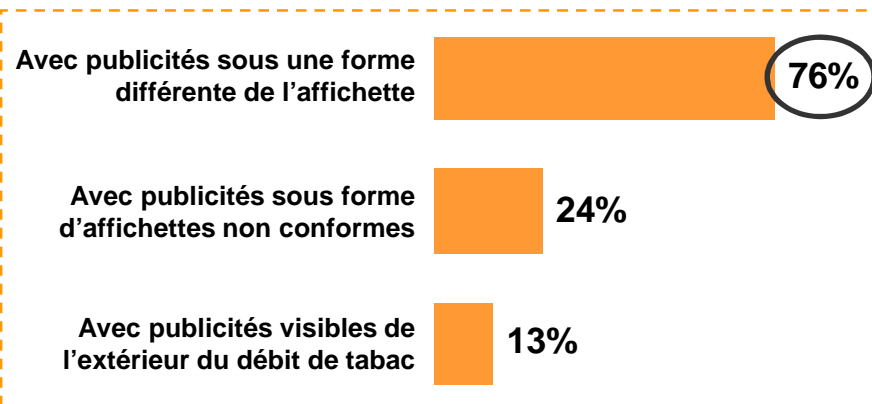


Un non-respect majeur de la réglementation chez les débits de tabac, surtout lié à l'exposition d'autres formes de publicités que l'affichette

Sur la base totale des débits de tabac (400 débits)



Débts de tabac non respectueux de la réglementation



Total supérieur à 100, plusieurs situations étant possibles

Débts de tabac respectueux de la réglementation

